

<http://snetap-fsu.fr/L-essentiel-du-CNEA-du-1er-juin.html>



L'essentiel du CNEA du 1er juin 2016

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 3 juin 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le mercredi 1er juin 2016, le Comité National de l'Enseignement Agricole été reconvoqué après l'absence de quorum à la réunion initialement prévue le 19 mai.

Il devait se prononcer sur les projets de référentiels et les grilles horaires des classes de 4ème et 3ème de l'Enseignement agricole ainsi que sur le projet de référentiel du [BEPA](#) « travaux en exploitation de polyculture élevage ».

Dans son intervention liminaire le Snetap-[FSU](#) a demandé la transposition aux personnels de l'[EAP](#) des mesures de revalorisation des salaires annoncée pour les enseignants de l'Education nationale.

Il a également demandé la transposition de la décision du Président de la République du maintien des crédits pour les organisme de recherche, pour les organismes publics du [MAAF](#).

Avant l'étude des textes, le [CNEA](#) a procédé à la désignation de trois personnalités qualifiées au [CNESERAAV](#). Olivier BLEUNVEN a été élu pour le Snetap-FSU.

Projets d'arrêté de création, les référentiels et les grilles horaires des classes de 4ème et 3ème de l'Enseignement agricole

Le Snetap-FSU a voté contre ces référentiels en l'application de la réforme du collège au 4ème / 3ème de l'EA, en rappelant qu'il conteste notamment l'augmentation de l'autonomie des établissements, l'apparition de l'interdisciplinarité au détriment de la pluridisciplinarité, la différence du volume horaires entre EA et [EN](#), les 4ème et 3ème de l'Enseignement agricole perdant sur plusieurs disciplines (français, math, [LV](#), ...).

Pour autant le Snetap-FSU a obtenu quelques évolutions du texte et particulièrement sur l'Education aux médias et à l'information. Après l'intervention du Snetap-FSU le 6 avril 2016, la [DGER](#) avait intégré l'information-documentation dans le référentiel mais sans donner d'heure aux professeur-es documentalistes pour l'éducation aux médias et à l'information.

Lors du CNEA l'administration a finalement accepté de faire apparaître l'information-documentation dans la grille horaire. Malheureusement même si cet ajout était important à obtenir, il ne peut entièrement nous satisfaire car il se rajoute simplement dans les 32 heures attribué initialement aux seuls TICE.

Projet d'arrêté de création du [BEPA](#) « travaux en exploitation de polyculture élevage » et son référentiel

Le référentiel de diplôme présenté au CNEA ne comprend qu'un référentiel professionnel (identique au [CAPA](#)) et un référentiel de certification.

Le Snetap-FSU a dénoncé l'absence de réflexion de fond sur la place et de l'image du BEPA auprès des familles et des professionnels. Les professionnels par exemple interviennent régulièrement sur la nécessité du maintien du BEPA mais dans un parcours 4 ans, mais ne sont pas satisfait du niveau.

Le Snetap-FSu a également dénoncé le maintien du 100 %[CCF](#) et demandé le retour a des épreuves terminales pour revaloriser ce diplôme.

Enfin il a souligné la difficulté pour les collègues de préparer cet examen notamment du fait de l'absence de moyen pour identifier des profs coordonnateur.

Le Snetap-FSu est également revenu sur l'absence de réponse de la DGER sur le choix de [l'EN](#) de supprimer l'évaluation certificative en 2nd Pro pour privilégier l'acquisition du socle de connaissances et compétence.

Conformément à ses mandats et à ses prises de position antérieures, le SNETAP-FSU a voté contre ce texte qui s'inscrit dans la [RVP](#), la poursuite de la certification 100 % CCF du BEPA